

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. Eug. DE SMET, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Charles-Thierry Meyer.

MESSIEURS,

Par requête du 14 septembre 1836, le sieur Charles-Thierry Meyer, ancien marin, résidant à Anvers, demande la naturalisation pour lui et ses six enfants.

Il est né à Oldenbourg (Allemagne), habite la ville d'Anvers, depuis 1802, où il tient une boutique d'épicerie.

Il résulte des renseignements recueillis sur son compte qu'il a été assigné devant le tribunal correctionnel du chef d'abus de confiance et d'usure, et, quoiqu'il ait été acquitté, les autorités consultées déclarent ne pouvoir aviser favorablement sur sa requête.

Le rapporteur,
Eug. DE SMET.

Le président,
DU BUS AÎNÉ.